

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET ELEMENTS DE DIAGNOSTIC.....	3
Préambule.....	3
Le PEDT 2018/2021 – Evaluation	3
Présentation de la collectivité porteuse du projet, Les Garennes sur Loire	5
Périmètre du PEDT.....	6
2. LE PEDT, LA MISE EN ŒUVRE.....	10
Les objectifs du PEDT partagés avec les partenaires	10
L’articulation du PEDT avec les dispositifs existants.....	17
Les partenaires du projet.....	17
3. LE PEDT, LA GOUVERNANCE ET L’EVALUATION	17
La gouvernance du PEDT	17
L’évaluation du PEDT	18

1. CONTEXTE ET ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Préambule

En octobre 2013, les communes de Juigné sur Loire et Saint Jean des Mauvrets se sont inscrites dans une démarche volontariste lors de la mise en place des Temps d'Activités Péri-éducatifs. Ainsi, chaque municipalité a engagé une réflexion concertée avec les différents acteurs du territoire et mis en œuvre des PEDT 2014/2018 sur Juigné sur Loire et sur St Jean des Mauvrets.

Suite à la réforme territoriale, les deux communes ont fusionné le 15 décembre 2016 pour former la commune nouvelle Les Garennes sur Loire.

Parallèlement, le décret du 27 juin 2017 autorisait les collectivités au retour de la semaine à 4 jours. Dès lors, la nouvelle commune des Garennes sur Loire, en concertation avec les familles et les enseignants, a appliqué, à compter de septembre 2018, une nouvelle organisation scolaire à 4 jours.

Dans ce nouveau contexte, les Garennes sur Loire ont engagé un PEDT 2018-2021 incluant les services enfance, les écoles publiques et privées, les activités jeunesse, les associations du territoire pour offrir une cohérence éducative en adéquation avec les besoins des enfants et des jeunes du territoire.

Depuis mai 2018, un Comité de Pilotage est créé pour appuyer la commune et ses commissions communales (Affaires scolaires et Périscolaires, Enfance et Jeunesse). Ce Comité de pilotage, accompagné par la Fédération Départementale Familles Rurales 49, a élaboré, suivi et évalué le PEDT 2018-2021. La réflexion sur un nouveau PEDT 2021/2024 a été engagée, basée sur l'évaluation du précédent PEDT.

Le PEDT 2018/2021 – Evaluation

Le PEDT 2018/2021 comportait 4 axes :

- La sécurité et la santé
- La co-éducation
- La citoyenneté
- Les liens entre les générations.

Une enquête d'évaluation du PEDT, construite avec les membres du Comité de Pilotage, a été adressée aux différents acteurs en juin 2021. Des points d'étapes annuels avaient également été fait en juillet 2019, en octobre 2020 et en mars 2021.

Sur chaque axe, un recensement des actions mises en œuvre a été réalisé. De plus, à chaque point d'étapes, les perspectives d'évolution étaient abordées, elles ont permis d'adapter les actions du PEDT mais également d'initier la réflexion sur le nouveau PEDT.

L'évaluation a révélé plusieurs points importants :

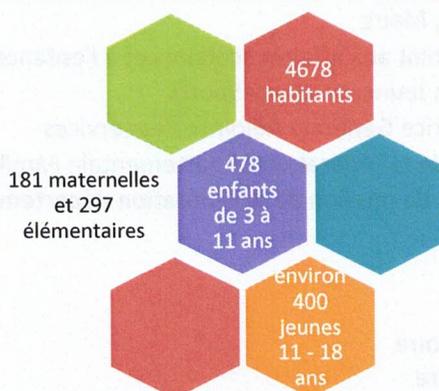
- Axe 1 – Sécurité et santé
 - La situation sanitaire en 2020 et 2021 a perturbé le fonctionnement « normal » des structures qui ont su faire preuve d'une grande adaptabilité, sur le respect des consignes sanitaires, l'accueil des enfants, notamment des personnels soignants, en toute sécurité, l'information auprès des familles, ...
 - Des besoins en formation des personnels ont été identifiés, des actions de formation / information / sensibilisation ont été mises en œuvre. Des actions de sensibilisation ont également été réalisées à destination des familles.
 - L'amélioration des conditions d'accueil a été réalisée par des réorganisations, des aménagements de locaux
- Axe 2 – Co-éducation
 - La crise sanitaire a suspendu beaucoup d'activités et limité les échanges entre les acteurs
 - Des liens sont à développer avec les autres associations de la commune (sport, loisirs, culture, ...) car elles travaillent aussi auprès des enfants et des jeunes
 - L'accueil des nouvelles familles est à développer
 - La communication / les actions vers les familles sont à développer / poursuivre, pour favoriser leur implication
- Axe 3 – Citoyenneté
 - Implication des acteurs et de la municipalité sur la citoyenneté, le « vivre ensemble », l'éco-citoyenneté, la solidarité
 - Volonté que la bienveillance soit le « fil conducteur » du prochain PEDT
 - Souhait de mieux communiquer entre les acteurs, notamment pour relayer les actions de solidarité et favoriser la participation de tous
- Axe 4 – Liens entre les générations
 - De nombreuses activités ont été mises en œuvre par les acteurs avec des partenaires variés de la commune (EHPAD, médiathèque, associations, ...)
 - Ces partenariats restent à développer dans le prochain PEDT

Plus globalement, les acteurs ont souligné l'intérêt du PEDT sur la commune. Il permet aux différents acteurs de se rencontrer et de travailler sur des valeurs communes. Les objectifs du PEDT servent de « boussole » à tous les acteurs.

Les souhaits des acteurs sur le prochain PEDT :

- Mise en place d'un outil de partage d'informations / boîte à outils pour tous les acteurs (type drive)
- Prévoir des temps de concertation et d'échanges sur les projets et actions des acteurs pour favoriser les collaborations et éviter les « redondances »

Présentation de la collectivité porteuse du projet, Les Garennes sur Loire



2 Communes déléguées

- Juigné sur Loire
- St Jean des Mauvrets

4 Ecoles maternelles et élémentaires

- Ecole Publique « Les Deux Moulins »
- Ecole publique « Les Glycines »
- Ecole Privée « Arc en Ciel »
- Ecole Privée « St Germain »

Accueils périscolaires et de Loisirs

- Fédération Départementale Familles Rurales 49 (*APS des quatre écoles*)
- AFR St Jean des Mauvrets* (*Accueil de Loisirs « La Tilleulaie*)

Restauration scolaire

- 2 gestionnaires :
 - Commune (*Deux Moulins, Les Glycines, Arc en Ciel*)
 - Fédération Départementale Familles Rurales 49 (*St Germain*)

Vie Associative

- Plus de 60 associations dont :
 - 16 associations sportives
 - 23 associations de loisirs
 - 9 associations culturelles
 - ...

Club des Jeunes

- Espace Oxy'jeunes
- Maison des Associations
- Gestionnaire : AFR St Jean des Mauvrets*

Petite Enfance

- Compétence de la Communauté de Communes
- Relais Petite Enfance
- Maison de l'Enfance (Multi-Accueil)

Equipements

- Salles municipales (de 50 à 200 places)
- Médiathèque
- Complexes sportifs (salles, stades, city-stades, terrains de tennis)
- Parc des Garennes

*AFR St Jean des Mauvrets : Association Familles Rurales

Personnes référentes du projet :

- ARLUISON Jean Christophe, Maire
- CORBEAU Jean Michel, Adjoint aux affaires scolaires et à l'enfance
- LEROY Philippe, Adjoint à la Jeunesse et aux Sports
- CHESNAIE Delphine, Directrice Générale Adjointe des services
- BACHELIER Eric, Directeur de la Fédération Départementale Familles Rurales 49
- DELANOË Priscille, Chargée de mission de la Fédération départementale Familles Rurales 49

Coordonnées :

Mairie
15 Grand'Rue - Juigné sur Loire
49610 Les Garennes sur Loire

Téléphone : 02 41 91 90 09

Adresse mail : dga@les-garennes-sur-loire.fr

Périmètre du PEDT

Le territoire concerné est la commune des Garennes sur Loire. Le PEDT cible prioritairement :

- Les écoles primaires
- Les accueils périscolaires
- L'accueil de loisirs
- Les espaces jeunes

Les effectifs des écoles

Ecoles des Deux Moulins

- 54 maternelles
- 89 élémentaires

Ecole Les Glycines

- 38 maternelles
- 69 élémentaires

Ecole St Germain

- 52 maternelles
- 79 élémentaires

Ecole Arc en Ciel

- 37 maternelles
- 60 élémentaires

L'organisation des temps scolaires, périscolaires, extrascolaires des Garennes sur Loire

Deux Moulins	Saint Germain	Les Glycines	Arc en Ciel	APS mercredi et Accueil de Loisirs La Tilleulaie	Espace jeunesse
7h30 FD Familles Rurales 49	7h30 FD Familles Rurales 49	7h30 AFR St Jean des Mauvrets	7h30 AFR St Jean des Mauvrets	7h30 péricentre AFR Saint Jean des Mauvrets	En période scolaire Occasionnellement, des évènements sont organisés le samedi et des soirées le vendredi la veille des vacances.
8h50	8h30	8h30	8h30	9h00	
9h00	8h45	8h45	8h45	9h00	Mercredi et samedi : ✓ 14h à 18h à Oxy Jeunes Juigné-sur-Loire
12h00	12h00	11h45	11h45 (mat) 12h00(élem)	AFR Saint Jean des Mauvrets	
12h00 Commune	12h00 FD Familles Rurales 49	11h45 Commune	11h45 Commune	17h00	Vendredi : ✓ 16h-20h à la Maison des Assos Maison des Asso St Jean-des-Mauvrets
13h30	13h30	13h30	13h30		
13h30	13h30	13h30	13h30		
16h30	16h30	16h30	16h30	17h00	Pendant les vacances scolaires Des sorties (journée ou matinée) sont généralement organisées.
16h30 FD Familles Rurales 49	16h30 FD Familles Rurales 49	16h30 AFR St Jean des Mauvrets	16h30 AFR St Jean des Mauvrets	17h00 péricentre AFR Saint Jean des Mauvrets	Lundi, mercredi et vendredi : ✓ 10h à 18h à Oxy Jeunes Juigné sur Loire Mardi et jeudi : Maison des Assos St Jean des Mauvrets
19h00	19h00	19h00	19h00	18h30	

AFR St Jean des Mauvrets : Association Familles Rurales

Périscolaire
Ecole
Temps méridien
Péricentre
Accueil extrascolaire et mercredi

Coordonnées des acteurs éducatifs du territoire

Equipement Commune déléguée	Nombre d'enfants inscrits	Nombre de Familles	Mode de gestion du service	Equipe d'encadrement	Coordonnées
École publique Deux Moulins	144	104	Commune	6 Professeurs 3 ATSEM	18 chemin des Deux Moulins Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 02 41 91 93 95
APS Deux Moulins	47 le matin et 54 le soir	61 le matin et 80 le soir	Fédération Familles Rurales	5	18 chemin des Deux Moulins Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 02 41 57 96 87
Restaurant scolaire Deux Moulins	140	100	Commune	6	18 chemin des deux Moulins Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 06 87 96 14 17
École privée St Germain	138	33 le matin et 68 le soir	OGEC Saint Germain	5 Professeurs 3 ATSEM	6 bis Grand'Rue Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 02 41 54 60 22
APS St Germain	19 le matin et 43 le soir	33 le matin et 68 le soir	Fédération Familles Rurales	3-4	6 bis Grand'Rue Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 02 41 57 96 87
Restaurant scolaire St Germain	135	96	Fédération Familles Rurales	6	6 bis Grand'Rue Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 07 82 59 04 34
École publique Les Glycines	130	85	Commune	5 professeurs 2 ATSEM	1 route de Buchène Saint Jean des Mauvrets 49320 Les Garennes sur Loire 02 41 91 96 62
École privée Arc en Ciel	100	63	OGEC Arc en Ciel	4 professeurs 2 ATSEM	4 rue de la Barre Saint Jean des Mauvrets 49320 Les Garennes sur Loire 02 41 91 95.67
APS La Tilleulaie	112	79	AFR St Jean des Mauvrets	7	12 route de Buchène Saint Jean des Mauvrets 49320 Les Garennes sur Loire 02 41 78 59 54
Restaurant scolaire La Tilleulaie	224	144	Commune	13	12 route de Buchène Saint Jean des Mauvrets 49320 Les Garennes sur Loire 02 41 78 59 54
Accueil de loisirs La Tilleulaie	66 -de 6 ans 65 + de 6 ans		AFR Saint Jean des Mauvrets	12	12 route de Buchène Saint Jean des Mauvrets 49320 Les Garennes sur Loire
Espace jeunesse Oxy Jeunes	79	68	AFR St Jean des Mauvrets	1	18 chemin des Deux Moulins Juigné sur Loire 49610 Les Garennes sur Loire 02 41 57 96 87

*AFR St Jean des Mauvrets : Association Familles Rurales

Les atouts du territoire pour la mise en œuvre du PEDT

- **Une commune en développement démographique**
- **Des infrastructures municipales et intercommunales de qualité** (salle de théâtre, cuisine, médiathèque, salles de sports, terrains de tennis, stades, city-stades, ...)
- **Une offre d'accueil pour le public enfance et jeunesse** : écoles, accueils périscolaires, accueil de loisirs sans hébergement, restaurations scolaires, animation jeunesse.
- **La mise en œuvre d'une cohérence éducative** (travailler dans le même sens, propositions correspondantes aux besoins des enfants)
- **Une offre associative**, des accueils périscolaires portés un mouvement associatif, des activités sportives et culturelles variées
- **Des acteurs engagés et concertés** (animateurs, enseignants, élus, parents...) (contrat enfance jeunesse, PEDT, commissions)
- **Une logique professionnelle à l'œuvre** : l'embauche d'une coordinatrice pour la gestion des accueils périscolaires sur la commune de Juigné sur Loire pour soulager le portage associatif des bénévoles
- Des logiques de mutualisation entre plusieurs structures pour offrir et consolider des temps de travail plus favorable.
- **Un accompagnement par une Fédération d'éducation populaire** : pour mettre en œuvre le PEDT la commune a fait appel à la Fédération Départementale Familles Rurales pour animer les comités de pilotage, faire vivre et évaluer le PEDT.

Les contraintes du territoire pour la mise en œuvre du PEDT

- La commune est parfois face à **des difficultés de recrutement** dues au manque de qualifications professionnelles sur le territoire
- **Le mode de diffusion** de l'information aux familles (refonte du site internet...)
- **La mobilité des jeunes**, manque de transport
- **Des capacités d'accueil limitées** par les infrastructures
- **L'insuffisance de pistes cyclables, d'actions pérennes type pédibus** pour faciliter l'accès aux structures (ex : médiathèque).

La démarche

- **Une évaluation partagée du précédent PEDT** : animations participatives, questionnaires à destination des acteurs (enseignants, parents, animateurs, enfants...), ...
- **Une construction partenariale du PEDT** pour fédérer l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire autour d'enjeux éducatifs et d'objectifs partagés : 2 rencontres participatives (ateliers d'échange...) et 1 présentation du PEDT à l'ensemble des acteurs
- **Un suivi du PEDT** : des comités de pilotage biannuels
- **Une vingtaine d'acteurs mobilisés.**

2. LE PEDT, LA MISE EN ŒUVRE

Les objectifs du PEDT partagés avec les partenaires

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif territorial, tous les acteurs intervenants sur les différents temps de l'enfance et la jeunesse partagent les objectifs éducatifs communs regroupés selon 3 axes stratégiques principaux.

Plusieurs points essentiels ont été relevés par les acteurs pour ce nouveau PEDT 2021-2024 :

- Impliquer de nouveaux acteurs de la commune, notamment les associations (sportives, culturelles, ...)
- Communiquer sur les opérations « Je vis dans commune, je m'y sens bien », « j'aime ma commune, je l'entretiens »
- Identifier la bienveillance comme fil conducteur / valeur fondamentale de ce PEDT : à intégrer dans tous les axes

Axe Stratégique n°1 – Être prévoyant

Objectif général 1-1 - Relayer les informations relatives à la sécurité / santé / prévention aux partenaires			
Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs d'évaluation	Actions possibles
1-1-1- Signaler toute situation préoccupante aux partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des faits et avis • Sortir l'enfant de la situation difficile 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de situations préoccupantes • Acteurs mobilisés sur ces situations 	<ul style="list-style-type: none"> •
Objectif général 1-2- Veiller à la sécurité des modes d'accueil			
Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs d'évaluation	Actions possibles
1-2-1- Former et responsabiliser le personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnalisation du personnel pour lui donner les moyens d'être à l'aise dans son travail, d'être autonome et responsable 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations professionnelles • Nombre de personnes formées 	<ul style="list-style-type: none"> • Exercices d'évacuation • PSC1 - SST
1-2-2- Assurer l'accueil de qualité des enfants dans chaque structure (prise en compte des locaux, alimentation, déplacements, besoins physiques, affectifs et moraux)	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de tous les enfants • Connaître les spécificités des enfants • Que les enfants se sentent bien dans l'accueil • Que les parents confient leurs enfants en toute sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des difficultés identifiées et des réponses apportées 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des AESH sur le temps périscolaire
1-2-3- S'assurer que les règles de vie, d'hygiène et de sécurité sont communes aux différentes structures	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une continuité, une cohérence et une clarté des consignes et des règles pour les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Règlements et pratiques des structures 	<ul style="list-style-type: none"> • Partage de bonnes pratiques

Objectif général			
1-3- Mener des actions de prévention			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
1-3-1- Identifier les thèmes de vigilance pour l'enfance et la jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux attentes des parents, des jeunes • Avoir une liste assez exhaustive des thèmes de vigilance et des partenaires possibles • Rester en veille sur les sujets d'actualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des thématiques 	Thématiques possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Addictions, • Mauvaise connaissance de l'outil informatique, • Harcèlement, • Réseaux sociaux, • Alimentation (prévention, malbouff, ...), • Sexualité, • Drogue, • Sécurité routière, • Violences verbales
1-3-2- Organiser des actions de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux attentes des parents, des jeunes et des enfants • Sensibiliser • Permettre un regard « critique » des parents 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions organisées • Nombre de participants aux actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Soirées thématiques sur l'intimité, le rapport aux écrans, les réseaux sociaux, ... • Organiser un débat sur les violences verbales à l'école et la banalisation des violences en général • Sensibiliser les enfants et les jeunes au sexisme
1-3-3- Accentuer les actions autour des gestes de premiers secours, éducation aux risques (incendies, santé, ...) auprès des enfants et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir réagi en cas de problème 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations organisées • Nombre de participants aux actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Exercices d'évacuation • PSC1 - SST

Axe Stratégique n°2 – Co-éduquer positivement

Objectif général 2-1- Impliquer l'ensemble des acteurs			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
2-1-1- Développer des offres adaptées à chaque tranche d'âge	<ul style="list-style-type: none"> Développer la participation des enfants et des jeunes Favoriser l'implication des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Liste des offres Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire Animations en médiathèque
2-1-2- Favoriser la reconnaissance de l'enfant et le valoriser	<ul style="list-style-type: none"> Que les enfants aient confiance en eux Favoriser la communication entre eux, leur « donner envie » 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets réalisés suite aux propositions des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil Municipal des Enfants
2-1-3- Développer la communication autour des structures existantes et des offres qu'elles proposent	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès à l'information pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> Types d'outils de communication utilisés Nombre de consultation / d'édition, ... 	<ul style="list-style-type: none"> Site internet, Facebook, ...
2-1-4- Développer les partenariats avec les associations locales (culturelles, sportives, ...) : mutualiser les moyens et « faire ensemble »	<ul style="list-style-type: none"> Avoir accès à plus de choses pour les enfants et les jeunes Développer l'interconnaissance Partager les savoirs et les projets 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions partenariales 	<ul style="list-style-type: none">
Objectif général 2-2- Impliquer les parents			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
2-2-1- Créer du lien	<ul style="list-style-type: none"> Participation des parents Que chaque parent se sente investi et écouté Susciter l'engagement 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de parents participant à la vie des structures 	<ul style="list-style-type: none"> Comités consultatifs (restauration scolaire, PEDT)
2-2-2- Renforcer la communication entre les structures	<ul style="list-style-type: none"> Infos sur les actus (fermeture covid des classes Mieux informer les parents sur les services, l'actualité, ... 	<ul style="list-style-type: none"> Types d'outils utilisés 	<ul style="list-style-type: none"> Portail Familles
2-2-3- Aider à la parentalité, sensibiliser sur différents sujets	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des dispositifs par les parents Informer et donner des moyens d'action aux parents Favoriser un discours commun parents / éducateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions organisées Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> Le numérique, ses dangers, les moyens d'action (contrôle parental, limitations d'accès, harcèlement, ...) Sexualité, Harcèlement, Communication non violente
2-2-4- Accueillir les nouvelles familles	<ul style="list-style-type: none"> Donner envie de s'intégrer / de s'impliquer sur la commune Qu'ils aient connaissance des propositions (lieux d'accueils, structures, actions, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> Modes d'accueil des nouvelles familles par les structures Nombre de nouvelles familles accueillies dans les structures 	<ul style="list-style-type: none">

Objectif général 2-3- Développer une attitude bienveillante			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
2-3-1- Développer la bienveillance et la communication non violente entre les enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Apaiser les relations • Que chaque enfant se sente accepté et en sécurité émotionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de l'évolution des comportements 	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences
2-3-2- Former les animateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure gestion des relations entre enfants, entre animateurs et entre enfants et animateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations • Nombre de personnes formées 	<ul style="list-style-type: none"> •
Objectif général 2-4- Développer les partenariats associatifs			
<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>	<i>Actions possibles</i>
2-4-1- Contribuer à la découverte de l'ensemble des activités extrascolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Que les familles et les acteurs aient connaissance des propositions 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstrations et essais
2-4-2- Développer un outil commun aux différents acteurs pour favoriser les échanges et le partage des actions / initiatives	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des complémentarités et des collaborations 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de l'outil • Nombre d'utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un outil « drive » pour les acteurs du PEDT

Axe Stratégique n°3 – Vivre ensemble

Objectif général 3-1- Vivre dans sa cité			
Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs d'évaluation	Actions possibles
3-1-1- En être citoyen	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'espace public • Sens de l'intérêt commun • Participation à la vie locale • Prise en compte des droits et devoirs du citoyen, quel que soit l'âge 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des actions réalisées • Nombre de participants • Appréciation de l'évolution des actes d'incivilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le Conseil Municipal des Enfants • Organiser des débats démocratiques • Favoriser l'éducation civique et laïque • Faire découvrir le service public et le fonctionnement d'une Mairie • Participer aux actions mémorielles (commémorations, vie des poilus, ...)
3-1-2 Communiquer sur les différentes actions, favoriser la coopération des différents acteurs, mutualiser les moyens (partage d'espaces, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation positive entre les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des actions de communication • Liste des acteurs participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des outils existants (Facebook, bulletin municipal, ...)
Objectif général 3-2- Vivre ensemble avec ses pairs			
Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs d'évaluation	Actions possibles
3-2-1- Accepter tous les publics, respecter les différences, faire découvrir les richesses de la mixité et de l'inclusion dans toutes les structures (écoles, accueils de loisirs, associations, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Que chacun se sente intégré dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des actions réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne d'information sur une société inclusive
3-2-2- Développer l'empathie, la bienveillance	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des autres • Entraide entre les enfants et les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des actions réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le tutorat, le parrainage

Objectif général 3-3- Vivre ensemble avec ses aînés			
Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs d'évaluation	Actions possibles
3-3-1- Favoriser les temps de rencontres, décloisonner les lieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'autre • Transmission de savoirs • Echanges d'expériences 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participation aux différentes actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux différentes actions (semaine bleue, carnaval intergénérationnels, ...) • Ouvrir les activités existantes aux enfants et aux jeunes (osier, café associatif, boule de fort, billard, tournois, goûters, spectacles, temps de lecture, ...) • Créer des lieux de rencontre « permanents » entre générations
3-3-2- Développer la mise en place d'actions collectives, visant notamment à éviter les situations d'isolement	<ul style="list-style-type: none"> • Epanouissement de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des actions réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage du parc « les Garennes » ; • Remise en état du terrain de cross, • Participation au téléthon, • Actions « jeux de société », • Partage événementiel, • « Chantiers jeunes » d'utilité publique
3-3-3- Favoriser le partage, la coopération, les projets collaboratifs pour créer un sentiment d'union, d'appartenance, pousser à l'échange entre les habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des habitants entre eux 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des actions organisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Défis coopératifs entre quartiers
Objectif général 3-4- Développer l'éco-citoyenneté : « J'aime ma commune et je l'entretiens »			
Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs d'évaluation	Actions possibles
3-4-1- Respecter son environnement (connaissance de l'impact de ses gestes)	<ul style="list-style-type: none"> • Que les enfants et les jeunes soient acteurs de leur environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des actions réalisées • Nombre d'enfants et de jeunes participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions « Je préserve les Garennes, je développe sa biodiversité et je l'entretiens »
3-4-2- Faire découvrir les productions locales alimentaires, les métiers associés	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à l'agriculture et à la qualité de l'alimentation 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des actions réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> •

Objectif général 3-5- Développer l'égalité des chances			
Objectifs opérationnels	Effets attendus	Indicateurs d'évaluation	Actions possibles
3-5-1- Développer des actions solidaires, humanitaires, caritatives sur la commune (banque alimentaire, fonds solidaire, collectes, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Solidarité locale • Développement de l'esprit solidaire des enfants et des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des actions réalisées • Nombre d'enfants et de jeunes participants 	<ul style="list-style-type: none"> •
3-5-2- Adapter les tarifs aux revenus des familles	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité pour tous aux services 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille des tarifs selon QF 	<ul style="list-style-type: none"> •
3-5-3- Favoriser l'accès de tous à la culture, au sport, aux activités d'éveil, ...	<ul style="list-style-type: none"> • Développement culturel et sportif des enfants et des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution des adhésions 	<ul style="list-style-type: none"> •

L'articulation du PEDT avec les dispositifs existants

Le PEDT découle du projet politique de la commune des Garennes sur Loire. Il est articulé avec les différents dispositifs existants :

- Contrat Enfance Jeunesse
- Projets d'écoles ou d'établissements
- Activités extrascolaires
- Conseil Municipal des Enfants
- Dispositifs CAF

Les partenaires du projet

Les partenaires institutionnels :

- CAF
- Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES)
- Education Nationale

Les autres partenaires :

- Les parents, représentés par leurs délégués au comité de pilotage
- Les enseignants / directeurs présents ou représentés au comité de pilotage
- Les élus de la collectivité
- Les directeurs des structures enfance / jeunesse
- Les présidents d'associations périscolaire et extrascolaires
- Les représentants des APEL et OGEC
- Centre Communal d'Action Sociale
- Fédération Départementale Familles Rurales de Maine et Loire

Les partenaires potentiels :

- Associations communales (sports, loisirs, culture, ...)
- Ecole de musique et de danse
- Médiathèque

3. LE PEDT, LA GOUVERNANCE ET L'ÉVALUATION

La gouvernance du PEDT

Le projet de la commune des Garennes sur Loire repose sur la mobilisation d'un partenariat local au service de la coéducation et composé de la manière suivante :

- Elus de la commune des Garennes sur Loire
- Chargée de missions de la Fédération Départementale Familles Rurales.
- Directeurs de structures périscolaires, extrascolaires et jeunesse
- Directeurs d'écoles et enseignants
- Représentants des associations des écoles et des familles
- Associations du territoire

Le Comité de pilotage assure les missions suivantes :

- Construire et faire vivre collectivement le PEDT dans une perspective d'amélioration continue du service éducatif
- Suivre l'évolution des actions
- Evaluer le PEDT (mesurer l'avancée du projet, ajuster, prioriser les objectifs définis)
- Valider les projets

Le Comité de pilotage peut être élargi ponctuellement sur demande et accueillir des représentants de la CAF, de l'Education Nationale (recteurs, DASEN, enseignants), du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES), des associations sportives et autres (associations ou collectivités gérant des loisirs enfants/jeunesse dans le territoire) en fonction de l'ordre du jour. Leur rôle est important dans la vie des services et leur développement.

Le rôle principal de ce comité de pilotage et de coopération éducative est d'atteindre l'objectif de complémentarité et de cohérence entre les temps éducatifs et de recherche d'articulation entre les différents partenaires.

Le comité de pilotage et de coopération éducative se réunira au moins 2 fois par an.

L'évaluation du PEDT

L'évaluation du PEDT constitue un enjeu majeur partagé par l'ensemble des partenaires. Elle est nécessaire à la cohérence de la politique éducative sur le territoire.

Il s'agit de déterminer les points forts et les points faibles liés à la déclinaison opérationnelle du projet, d'identifier les différents facteurs explicatifs du constat établi et de procéder aux ajustements qui s'imposent.

La recherche de pistes d'amélioration du projet constitue l'enjeu principal.

**« Le PEDT s'inscrit dans une temporalité qui n'est pas celle de l'immédiateté.
Faire de l'éducation un vecteur de développement du territoire demande du temps, de la stabilité,
de la continuité. »**

Ainsi, l'évaluation du PEDT s'appuiera sur des indicateurs d'évaluation : nombre de projets mis en place, nombre de participants, nombre de partenaires associés, nombre d'actions différentes, équité d'accès, interventions associatives, impacts extrascolaires, utilisation des locaux...

Les Garennes sur Loire,

Le... 28 janvier 2022

Le Maire
Jean Christophe ARLUISON

